

● **Juillet 1738 :**

ADBR, C 2093, Rapport sur la grêle par le sieur de Belletrux, seigneur de Feissal, 5 janvier 1739.

Orage à Gaubert, le 31 juillet 1738 :

Le rapport officiel ne fut dressé par André Belletrux, seigneur de Feissal, qu'au début de l'année suivante 1739. On y trouve une véritable description topographique (et même démographique) des quartiers et des hameaux, ainsi que des cultures pratiquées. Après la visite, l'expert, accompagné du curé, s'informa auprès des collecteurs de la dîme et dressa par ce moyen un bilan des pertes :

Dommages aux vignes	200 coupes
"Espeaute" et avoine blanche	230 charges
Noix et amandes	3 000 panaux
Prunes sèches	250 quintaux
Pommes, poires	400 quintaux
Second foin	600 quintaux
Chanvre mâle	25 quintaux
Chanvre en graine	environ 40 panaux

En y comprenant les dommages faits aux jardins, les ravines, les ébranchements des arbres, bris de tuiles, l'estime totale était de 11 500 livres.

BM Avignon, ms 1588, Notes d'Achard sur les archives de Caderousse (d'après les délibérations de la communauté, fol. 306v°, 310, 316 et 319)

Poursuite des réparations à Caderousse (depuis 1733). Nouvelles inondations :

"Ordre de réparer les dommages faits aux réparations, par les inondations, et de commencer les réparations par la tête" (fol. 306v°).

"Du 24 aoust 1738, délibéré de faire une digue à prendre de [=depuis] l'éperon des Chartreux jusques à la terre de Mr Darban et les réparations des glacis" (fol. 310).

"Ordre de travailler à réparer les glacis et éperons et d'informer son Excell^{ce}, lorsque ces ouvrages seront faicts, parce que son intention est de faire travailler à la tête du terroir et de continuer jusques au bout parce qu'il est juste et raisonnable de garantir les terres qui sont dans led. quartier puisqu'elles payent les impositions" (fol. 316).

"Du 7 décembre 1738, ordre de réparer à la tête du terroir et de suspendre tous les autres travaux" (fol. 319).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur